

La crise de la COVID-19 et l'économie informelle : récupératrice·eur·s de déchets en emploi informel à Dakar, Sénégal



« Certains jours, je ne peux pas vendre ce que j'ai récupéré. Avant la COVID-19, les acheteurs payaient 75 FCFA pour chaque kilo de plastique, maintenant ils ne paient que 40 FCFA par kilo », dit Bigué Cissé, une récupératrice, membre de Bokk Diom, qui travaille à Mbeubeuss depuis 16 ans. Son travail fait vivre huit personnes, dont ses trois enfants. « J'ai une grosse dette, je ne gagne pas assez pour vivre, c'est très dur ». Crédit photo : Marta Moreiras, 2020.

Principales constatations

- 1 Les récupératrice·eur·s de matériaux recyclables, bien que non reconnu·e·s à leur juste valeur, font un travail essentiel dans la gestion des déchets.** En avril, puis en juin 2020, les récupératrice·eur·s ont pu travailler à la décharge de Mbeubeuss, assurant en pleine crise sanitaire la récupération des matériaux recyclables et contribuant à la gestion des déchets, un service essentiel à la santé et à l'amélioration du cadre de vie de Dakar. Pourtant, ces travailleuse·eur·s ne sont pas pris·e·s en compte dans les mesures de relance économique mises en place par le gouvernement, ni impliqué·e·s, en tant que parties prenantes, dans l'élaboration de nouvelles stratégies de gestion des déchets.
- 2 Diminution des revenus.** En juin 2020, 97 % des récupératrice·eur·s déclaraient que le revenu total de leur ménage avait fortement diminué à cause des mesures barrières pour faire face à la COVID-19 et de leur impact sur la chaîne d'approvisionnement du recyclage. Malgré l'assouplissement de ces mesures restrictives, les revenus des récupératrice·eur·s restaient toujours en deçà des niveaux pré-COVID-19 constatés en février 2020.
- 3 Un double choc pour les récupératrices.** Pour elles, les conséquences de la crise sanitaire se déclinent, entre autres, en perte ou diminution de revenus, précarité croissante dans le travail et responsabilités domestiques accrues non rémunérées. En l'absence de soutien économique et de protection sociale soutenus, ces effets peuvent constituer à l'avenir, dans l'optique du redressement de leurs moyens de subsistance, des obstacles immenses.
- 4 Aide gouvernementale insuffisante.** En juin 2020, 28 % des ménages ont déclaré avoir eu faim au cours du mois précédent, mais seulement 11 % ont bénéficié d'aide alimentaire auprès du gouvernement.
- 5 Moyens de subsistance menacés.** La première préoccupation chez les récupératrice·eur·s, au-delà des craintes liées à la maladie, est la non-inclusion dans la prise de décisions autour de la gestion des déchets solides et du déploiement du Projet de Promotion de la Gestions intégrée et de l'Économie de Déchets Solides au Sénégal (PROMOGED).

Introduction

La crise de la COVID-19 et l'économie informelle, une étude longitudinale menée dans 12 villes, sous la conduite de WIEGO, se propose d'évaluer l'impact de la crise pandémique sur certains groupes de travailleuse·eur·s en emploi informel et leurs ménages.

S'appuyant sur une enquête et des entretiens approfondis, la première phase de cette étude a, comme prévu, permis d'évaluer l'impact de la crise en avril 2020 (le pic des mesures restrictives dans la plupart des villes) et en juin 2020 (suite à l'assouplissement de ces mesures dans la majorité des villes) par rapport à février 2020 (avant la COVID-19). La deuxième phase de l'étude examinera la persistance des effets négatifs de la crise ainsi que les signes de reprise au cours du premier semestre de 2021, par rapport à la période avant la COVID-19 et à la première phase de la recherche.

Le présent rapport est donc une synthèse des résultats de la première phase de l'étude menée à Dakar, au Sénégal. Les chercheuse·eur·s de Dakar ont interrogé 77 récupératrice·eur·s en emploi informel, membres de Bokk Diom, l'organisation des récupératrice·eur·s de la décharge de Mbeubeuss. Les chercheuse·eur·s ont aussi interviewé trois leaders de Bokk Diom, puis une personne de l'Unité de Coordination de la Gestion des Déchets Solides (UCG) et le conseiller juridique du Maire de Malika, en tant qu'informateur·rice·s clé·e·s.

L'économie informelle à Dakar

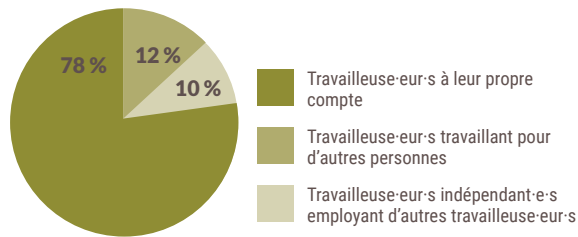
Selon les estimations les plus récentes, 95 % de l'emploi non agricole au Sénégal (dont une forte présence de femmes et de jeunes, ces groupes représentant chacun 45 % de l'emploi informel), est informel¹. D'après le *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*, élaboré par le Haute Conseil de Dialogue Sociale et le Bureau International du Travail, **la plupart des travailleuse·eur·s qui exercent leur activité dans l'économie informelle le font dans des conditions précaires, sans avoir accès aux protections usuelles liées au travail, comme la sécurité sociale, le droit de défendre leurs intérêts** ou l'inclusion dans les prises de décisions.

Largement exclus des statistiques nationales sur l'emploi informel, les récupérateur·trice·s de déchets se voient encore écarté·e·s des programmes ciblant pourtant les travailleuse·eur·s du secteur informel. Ces femmes et hommes, récupérant des matériaux recyclables parmi les déchets, et facilitant ainsi leur reprise dans le processus productif, apportent une contribution environnementale et sanitaire importante à la ville de Dakar. Une étude récente menée par WIEGO a dénombré 1 584 récupératrice·eur·s sur la décharge Mbeubeuss², la plus grande d'Afrique de l'Ouest, encore que **ce chiffre n'est qu'une sous-estimation du nombre réel des personnes exerçant ce métier**. Nombre d'entre eux sont membres de l'association Bokk Diom, créée au cours des années 1990.

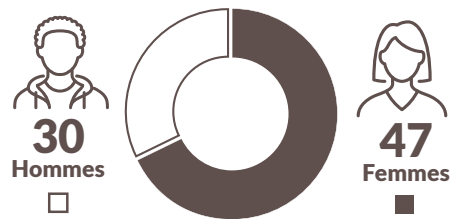
¹ Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017-2018.

² WIEGO, [Réduction des déchets dans les villes côtières grâce au recyclage inclusif \(ReWCC\) : Étude de base sur les récupératrice·eur·s de la décharge de Mbeubeuss](#). Manchester : WIEGO, 2019, p. 2.

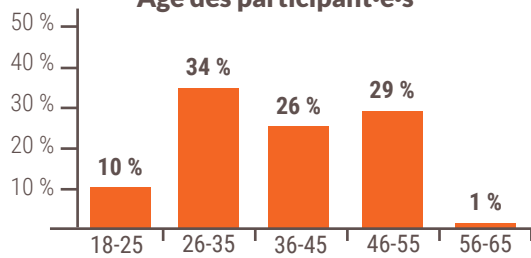
Caractéristiques des participant-e-s³



Composition de l'échantillon



Âge des participant-e-s



Revenus journaliers médians⁴ en février 2020 (pré-COVID-19) en FCFA⁵



³ Les enquêtes téléphoniques ont eu lieu entre le 18 et le 30 juin 2020. Les entrevues semi-structurées ont été menées du 15 septembre au 24 septembre 2020. Pour ce qui est de l'échantillon de l'enquête, celui-ci a été conçu pour refléter la composition des membres de l'association Bokk Diom et peut donc ne pas être représentatif de l'ensemble des récupérateur-eurs de Dakar.

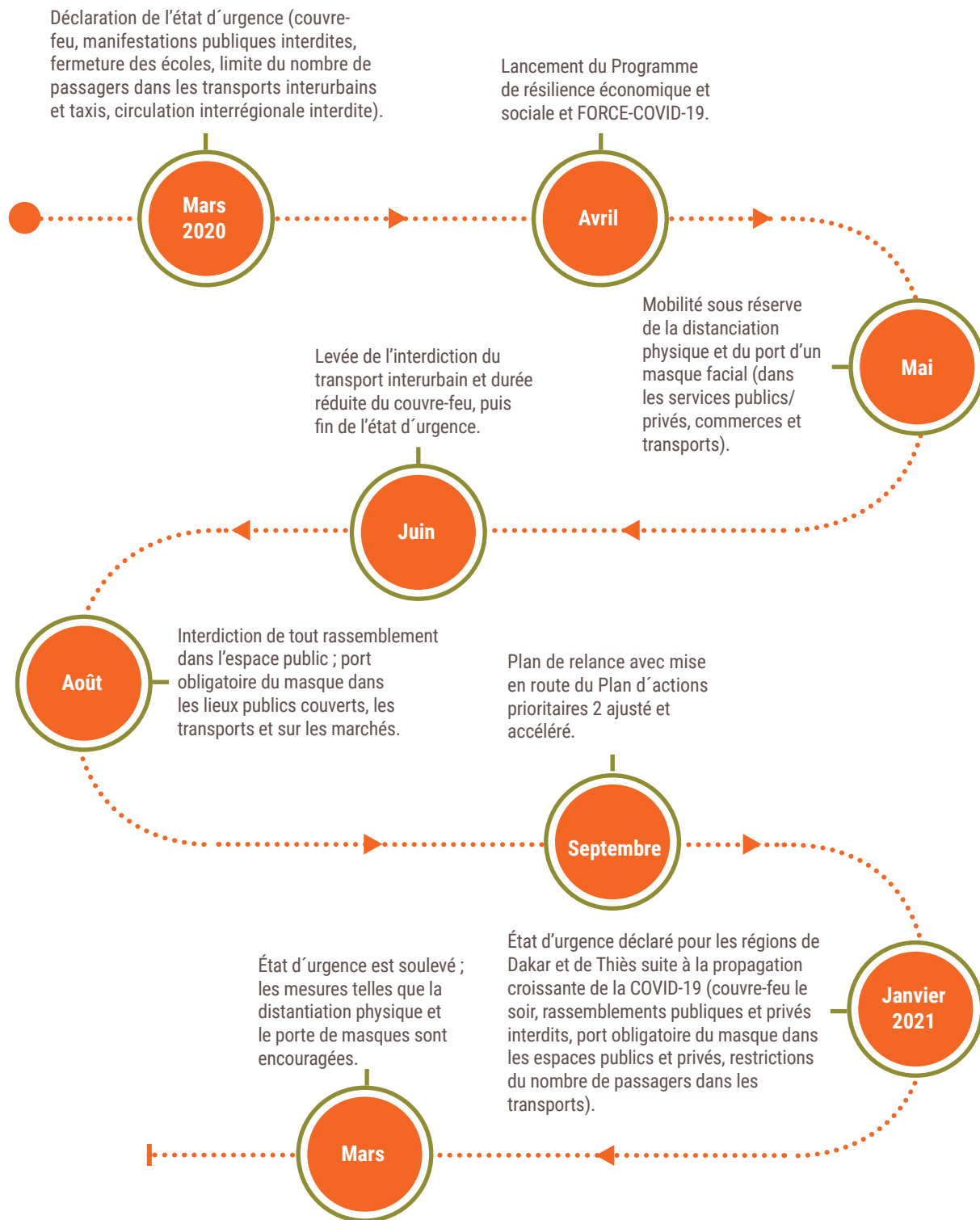
⁴ Le taux de change était 1 XOF (FCFA Franc BCEAO) = 0,001685 USD en février 2020 ; 0,001673 USD en mars ; et 0,001695 USD à la fin juin.

⁵ Compte tenu de la dispersion des données sur les revenus et de la présence d'importantes valeurs atypiques, l'utilisation de la médiane est préférée à celle de la moyenne, laquelle donnerait beaucoup plus de poids à ces valeurs, et qui, dans ce cas, est 6332 FCFA. La médiane (ou valeur modale) représente un niveau de revenus tel que 50 % des récupérateur-eur-s ont un revenu supérieur à celui-ci et 50 % ont un revenu en dessous de ce niveau.



Cette image, prise en 2019, date d'avant l'écllosion de la COVID-19. Récupérateurs de déchets travaillant à la décharge de Mbeubeuss. Crédit photo : Taylor Cass Talbott, 2019.

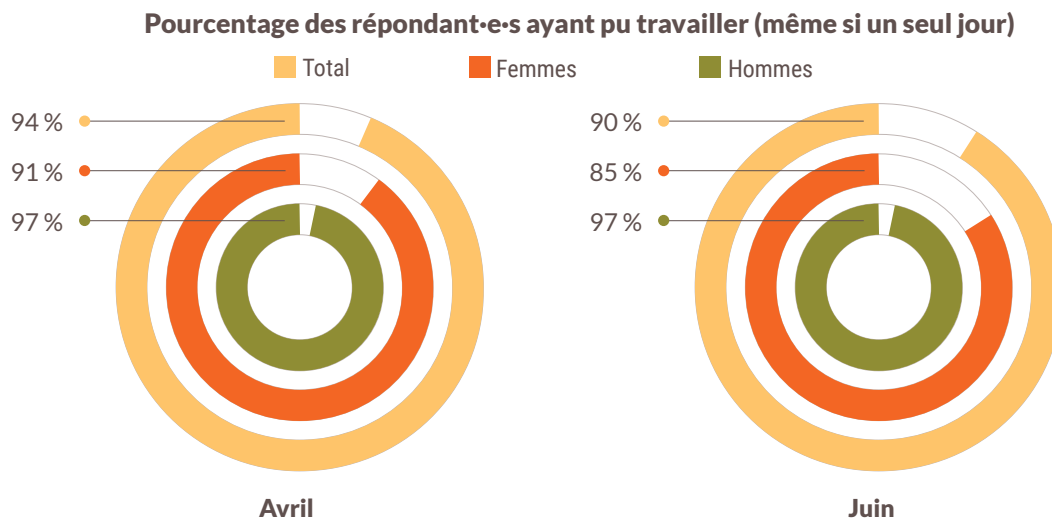
Mesures de riposte à la COVID-19



Impacts et réponses à la crise

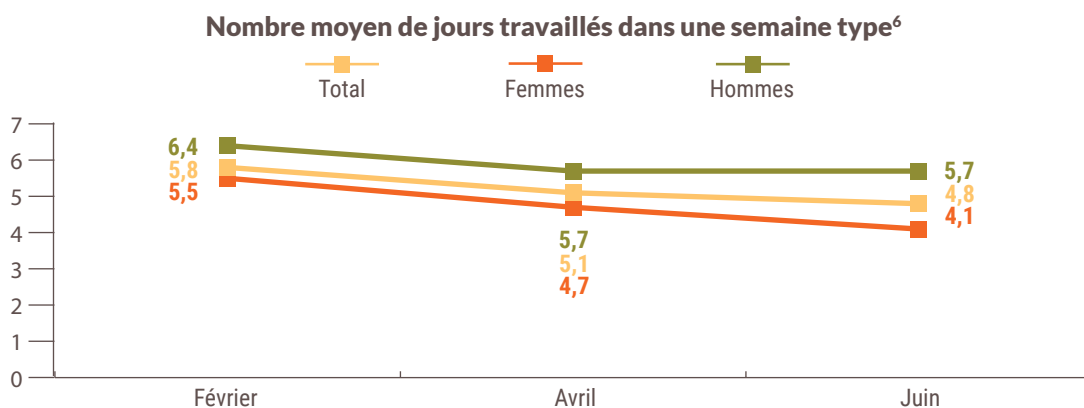
Travail

Pour s'assurer des services publics de gestion des déchets pendant la pandémie, l'Unité de Coordination de la Gestion des Déchets Solides (UCG) a maintenu les opérations à la décharge de Mbeubeuss et a donc permis à la plupart des enquêté-e-s de continuer à travailler tant au pic des mesures de restrictions qu'au cours du mois de juin, lorsque les mesures barrières ont été assouplies. Ainsi, en avril, 94 % des travailleuse-ur-s continuaient à travailler en dépit de la crainte de la maladie.



En juin, même si la plupart des personnes interrogées ont continué à travailler, une part plus importante de récupératrices que de récupérateurs n'a pas pu poursuivre leur activité (9 % et 15 % des récupératrices en avril et juin comparativement à 3 % des récupérateurs). En juin, les principales raisons de cette entrave, selon les récupératrices, se résument à ceci : perturbations du marché (50 %) ; responsabilités ménagères et soin au foyer (43 %) ; problèmes de transport (14 %) ; et craintes liées à la santé (14 %). Chez les récupérateurs, les raisons tiennent au soin au foyer (38 %), aux perturbations du marché (25 %), aux préoccupations liées à la santé (13 %), aux mesures barrières (13 %) et aux problèmes de transport (13 %).

Les mesures mises en place pour éviter la propagation du virus, ainsi que les horaires d'opération de la décharge établis en janvier 2020 par l'UCG, ont eu un impact sur la chaîne d'approvisionnement des matériaux recyclables et, de ce fait, sur le temps de travail des récupératrice-ur-s à Mbeubeuss par rapport au nombre de jours travaillés lors de la période pré-COVID. Les femmes travaillaient déjà un peu moins que les hommes avant la Covid, mais alors que la situation des hommes ne s'était pas détériorée davantage en juin, celle des femmes s'était encore dégradée.



⁶ Deux personnes n'ont pas répondu à la question qui faisait référence à la période de juin.

Revenus

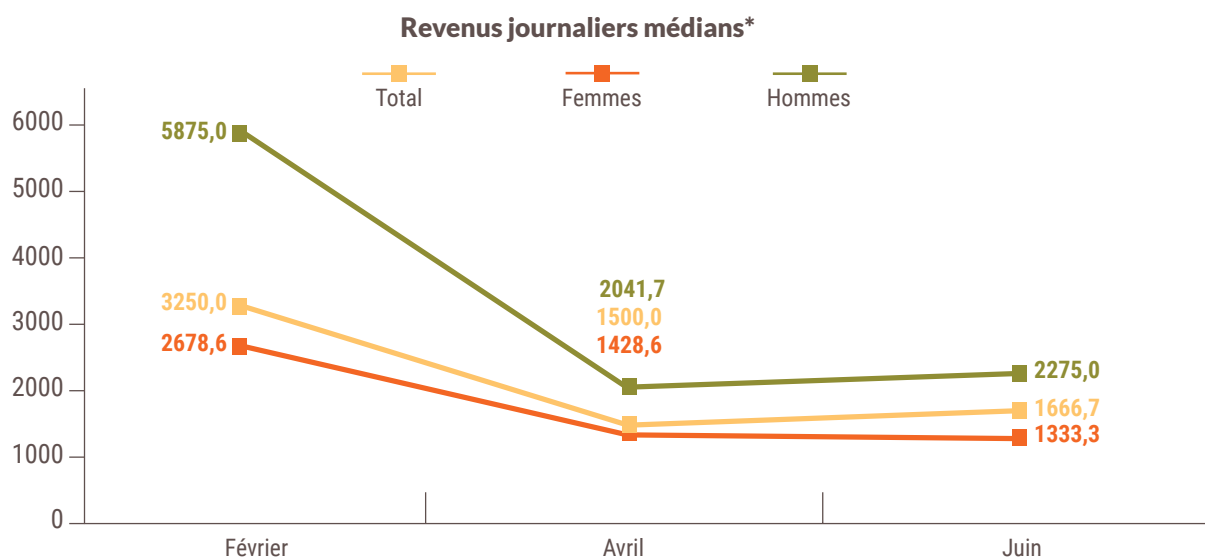
68 %

de récupérateur·e·s gagnaient moins de 5 000 FCFA par jour en février, avant la COVID-19.



97 %

de récupérateur·e·s ont déclaré que le revenu total de leur ménage avait diminué en juin par rapport à la période pré-COVID



*Inclut les répondant-e-s ayant un revenu nul

Les revenus médians des récupérateur·e·s en avril et en juin ne représentaient que 46 % et 51 %, respectivement, du revenu médian de février 2020, avant la COVID-19. En particulier, les revenus médians des hommes en avril et juin s'élevaient, respectivement, à 67 % et 34 % de leur revenu médian de février tandis que les revenus médians des femmes se fixaient à 53 % et 50 % du niveau de février 2020.

Les effets négatifs sur les revenus de ces travailleuse·eur·s, hommes et femmes, résultent des facteurs contextuels (mesures barrières) et des impacts que ces barrières ont eu sur la chaîne d'approvisionnement, lesquels ont exacerbé leur vulnérabilité. **En l'absence de soutien économique et de protection sociale appuyés, ces effets peuvent constituer à l'avenir, dans l'optique du redressement de leurs moyens de subsistance, des obstacles immenses.**

Les récupérateur·e·s ont indiqué avoir enregistré des volumes des ventes plus bas du fait de la diminution du nombre des clients, qui ne venaient plus à la décharge, la circulation interrégionale étant interdite. Les personnes interrogées ont aussi fait savoir que les acheteurs sur site en profitaient pour baisser les prix d'achat de matériaux, surtout le fer et le plastique, sachant que les récupérateur·e·s devaient subvenir à leurs besoins dans l'immédiat. D'autre part, comme il leur était impossible d'attendre la fin de la semaine pour vendre à meilleurs prix leurs matériaux en volumes plus importants, la majorité des travailleuse·eur·s se trouvent contraints de les vendre au jour le jour pour survivre. Cela est le cas pour toutes les récupératrices interrogées.

« La maladie nous a causé beaucoup de difficultés car à Mbeubeuss il y a du plastique mais on arrive plus à l'exporter donc nous avons des difficultés pour écouler le produit, et la société en place en profite pour baisser les prix et de ce fait on est obligé de vendre à ce prix car on en a besoin pour faire vivre notre famille ».

Récupérateur à Mbeubeuss



Bouteilles en plastique récupérées par les récupérateur·rice·s travaillant à Mbeubeuss. Crédit photo : Marta Moreiras, 2020.

La perturbation de la chaîne d'approvisionnement a aussi nui aux récupérateur·rice·s travaillant pour le compte d'autrui, car les personnes pour lesquelles elles/ils travaillent, récupérateur·rice·s aussi, n'avaient pas de quoi les rémunérer.

« Je venais travailler à la décharge et, à la fin de la journée, mon employeur me disait qu'il n'avait pas d'argent parce qu'il n'a rien vendu. Et j'étais obligée de rentrer chez moi, à Tivaoune Peulh »

Récupératrice à Mbeubeuss

Les récupérateur·rice·s de déchets évoquent également la concurrence croissante que leur livrent notamment les non-récupérateur·rice·s qui accaparent des matériaux de grande valeur avant que les camions n'arrivent à la décharge⁷. La concurrence pour les matériaux entre les récupérateur·rice·s dans la décharge a aussi augmenté, particulièrement à la plate-forme où les camions déversent les déchets, créant surtout pour les femmes, des défis d'accès additionnels aux matériaux de grande qualité marchande.

Cela dit, pour les récupérateur·rice·s, la plus grande crainte face à leurs moyens de subsistance, dans un avenir proche, est le plan de résorption de la décharge — qui fait partie du Projet de Promotion de la Gestion intégrée et de l'Économie des Déchets Solides au Sénégal (PROMOGED) — et la non-inclusion quant aux décisions concernant le projet.

« Beaucoup de choses me font peur actuellement. Tout d'abord, il y a le projet de PROMOGED qui constituera un handicap pour beaucoup d'entre nous. En fait, il existe un nombre pléthorique au niveau de la décharge et le projet n'intégrera pas tout le monde. [...] Ce projet n'est pas bon ni pour les vieux ni pour les jeunes ! »

Récupérateur à Mbeubeuss

⁷ Entre eux, des techniciens employés (et rémunérés) par l'UCG et le personnel des sociétés privées concessionnaires qui font la collecte de déchets ménagers.

Nourriture

Outre une baisse de revenus, 28 % des travailleur-euse-s interrogé-e-s à Dakar ont déclaré que des adultes dans leur ménage avaient subi la faim, de même que dans les ménages avec enfants (15 ans et moins) depuis l'entrée en vigueur des mesures d'urgence*.



* Ce pourcentage tient compte des réponses « souvent » et « quelques fois » à la question « Au cours du dernier mois civil (par exemple, en mai), un membre de votre ménage a-t-il connu la faim du fait qu'il n'y avait pas assez à manger ? »

** Dans les ménages où il y a des enfants.

Santé et sécurité

Malgré la stratégie anti-COVID-19 adoptée par le gouvernement du Sénégal pour endiguer la contagion, laquelle consistait, entre autres, à sensibiliser le public et à mettre en œuvre des mesures assurant les soins de santé et le traitement des malades en général, les récupérateur-trice-s ont dit avoir peur de contracter le virus dans l'éventualité d'une visite d'un établissement de santé (hôpital, clinique ou poste de santé, quel qu'il soit). Les travailleur-euse-s sont aussi réticent-e-s à l'idée de se faire soigner sachant d'expérience que tous les frais des traitements médicaux et ordonnances sont à leur charge.

Au niveau de la décharge, en mars, l'UCG a mis en place des robinets et stations gérés, avec Bokk Diom, avec thermo-flash pour mesurer la température des personnes qui entrent dans la décharge. La police fait des contrôles réguliers sur la décharge pour vérifier que les personnes respectent les mesures barrières.

Même s'il n'y a pas eu de cas de COVID-19 rapportés dans la décharge, les récupérateur-trice-s sont très préoccupé-e-s par les questions de santé et sécurité au travail dans le contexte de la pandémie, en particulier, sur les conditions de travail à la décharge, les infrastructures inadéquates pour garantir leur santé au travail à la décharge (p.ex. l'inexistence d'eau potable sur site et leur besoin de l'acheter en dehors de la décharge) et la présence des déchets hospitaliers.

« Je travaille au niveau de la plate-forme (là où les camions déchargent les déchets) [...] les déchets hospitaliers constituent le plus grand danger pour les récupérateurs [...] J'ai devenu plus prudente dans la décharge avec le geste barrière et le port de masque, parce que je ne veux pas ramener la maladie à mes enfants ».

Récupératrice à Mbeubeuss.



99 % des récupératrice·eur·s ont dit avoir fait usage d'un d'équipement de protection individuelle en juin

En mars et avril, après que Bokk Diom a eu distribué des informations sur la santé et sécurité au travail dans le souci de prévenir la COVID-19, les récupératrice·eur·s ont pris des mesures de protection dont le port de gants et de masque de même que l'usage du gel désinfectant. À ce propos, Bokk Diom et l'UCG ont distribué de l'équipement de protection individuelle (EPI) à la décharge. Mais, selon les personnes interrogées qui ont déclaré avoir utilisé l'EPI, 68 % ont dû l'acheter elles-mêmes, de quoi rajouter aux coûts opérationnels ne serait-ce que pour pouvoir continuer à travailler.

Malgré le souci de se protéger et d'éviter la propagation du virus, les récupératrice·eur·s, les femmes notamment, déjà stigmatisé·e·s en raison de leur métier, ont fait l'objet d'une stigmatisation infondée sur les médias et aux yeux de la société, les ayant jugés vecteurs de la maladie. Cette double stigmatisation a engendré des craintes de voir perdre totalement leurs moyens de subsistance si la décharge est fermée et même quant à l'intégrité de leur personne.

« J'ai été stigmatisée. Les voisins pensent que c'est un risque pour le quartier car je continue à travailler malgré les interdictions de l'État à bouger ».

Récupératrice à Mbeubeuss

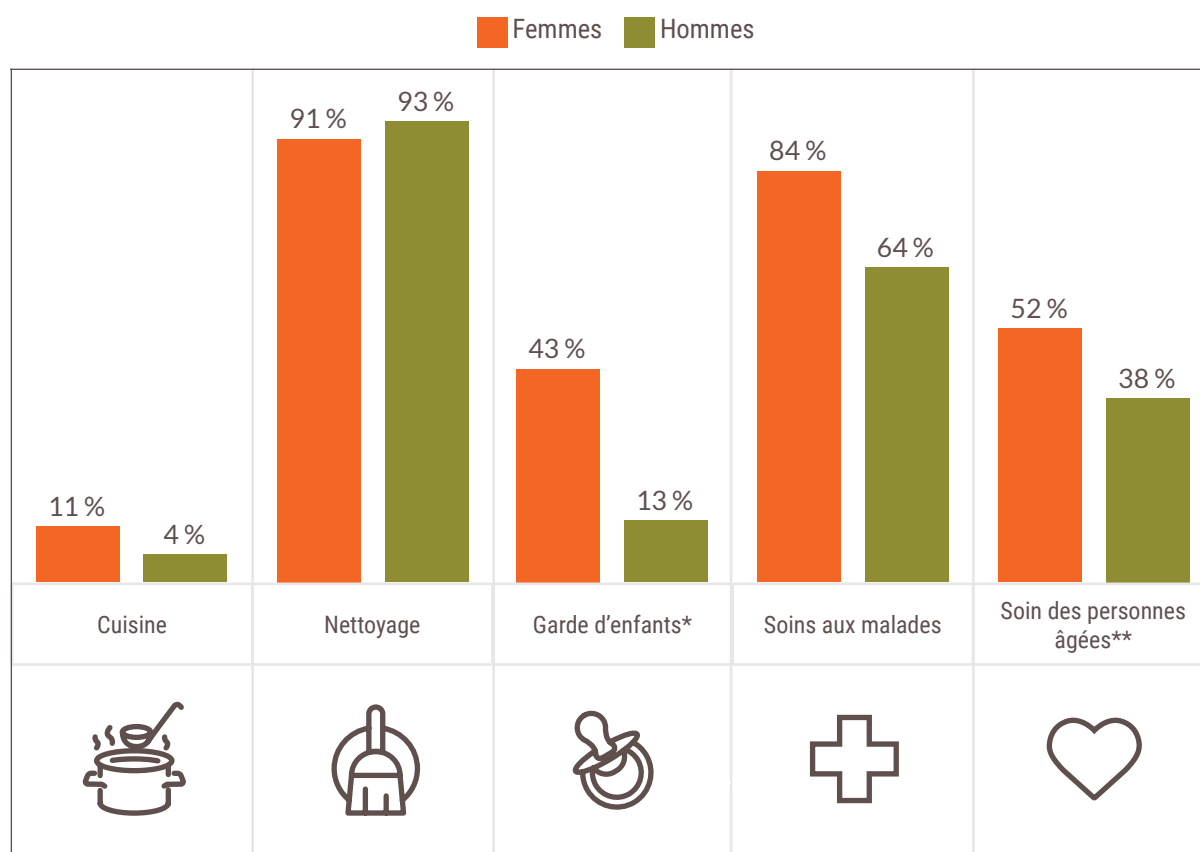


Les récupératrice·eur·s de déchets sont des travailleuse·eur·s essentiel·le·s pour la gestion de déchets et le bien-être des villes, ainsi que pour atténuer le changement climatique. Pourtant, leurs conditions de travail comportent des risques importants pour leur santé, notamment l'exposition à des déchets dangereux. Crédit photo : Marta Moreiras, 2020.

Stress au sein du ménage

La pandémie a fait augmenter au sein des ménages la charge de soin et les tâches ménagères non rémunérées. Pour les personnes interrogées, la fermeture des écoles et les précautions supplémentaires prises pour se protéger contre la maladie ont eu des répercussions importantes sur les tâches de nettoyage et la garde d'enfants, ces dernières ayant monté en flèche. Par contre, il y a eu une réduction importante des activités culinaires, et ce, chez 59 % des répondant·e·s, preuve des effets de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire des ménages.

Augmentation des responsabilités de soin dans les ménages



* Ménages avec enfants

** Ménages avec personnes âgées

En désagréant les données par sexe, il ressort que l'augmentation des responsabilités de soin (garde d'enfants, soin aux malades et aux aînés) est assumée dans un pourcentage plus élevé par les femmes. Ce constat a de l'importance puisque la plupart des femmes en question travaillent dans l'économie informelle, sans bénéficier d'aucune protection. La COVID-19 a fait subir aux récupératrices un double choc, à savoir la perturbation de la chaîne d'approvisionnement avec des effets néfastes sur leurs revenus et l'alourdissement des tâches ménagères aggravant leur vulnérabilité, surtout si l'on tient compte du fait que, avant la pandémie 89 % des récupératrices gagnaient 5 000 FCFA ou moins par jour. Qui plus est, parmi les récupératrices répondantes, il y en avait qui étaient la seule source de revenu de leur ménage soit parce qu'elles étaient veuves, ou divorcées, ou parce que leurs maris ne peuvent pas travailler.

« Les difficultés sont nombreuses parce que mes enfants ne vont plus à l'école ; on risque l'année blanche [...]. On a des difficultés pour se soigner car les moyens actuellement ne suivent pas ».

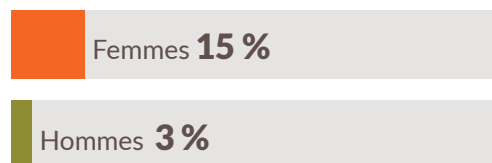
Récupératrice à Mbeubeuss

Mesures d'aide

Pour atténuer les effets économiques des mesures barrières, le gouvernement national a mis en place une batterie de politiques et programmes publics, notamment le Programme de résilience économique et sociale, lancé en avril 2020 et financé par le Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 (FORCE COVID), doté d'une enveloppe de 1 000 milliards de FCFA. Ce programme prévoit des mesures de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux ménages, en particulier des moratoires de paiement des services publics (eau, électricité pour deux mois), la non-éviction des locataires en défaut de loyer, entre autres. Toutefois, le programme ne prévoit pas de soutien financier direct aux travailleuse·eur·s de l'informel, ceux et celles qui travaillent à leur propre compte ou qui travaillent pour le compte d'autrui.

Fait notable, l'aide alimentaire et les trousseaux d'hygiène destinées aux ménages les plus démunies sont la seule mesure de soutien mentionnée par les participant·e·s. Ce soutien **ponctuel** a été délégué aux communes qui ont chargé les chefs de quartier d'élaborer des listes de bénéficiaires et de procéder à la distribution des aides. Les récupératrice·eur·s ont soulevé des problèmes en la matière⁸.

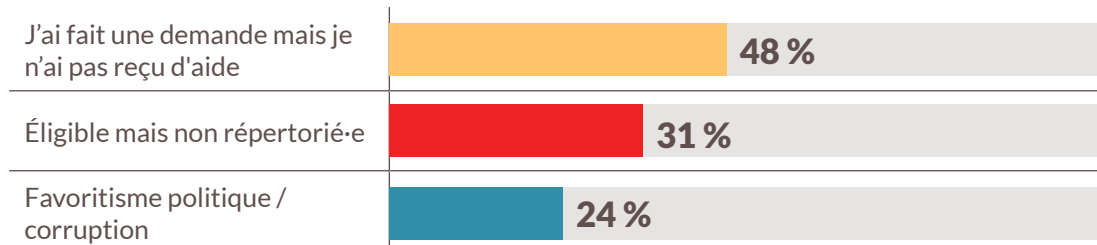
Répondant·e·s qui ont déclaré avoir reçu une aide alimentaire du gouvernement, par genre



11 %

travailleuse·eur·s ont reçu l'aide alimentaire de la part du gouvernement.

Raisons de la non-réception par les travailleuse·eur·s de l'aide alimentaire



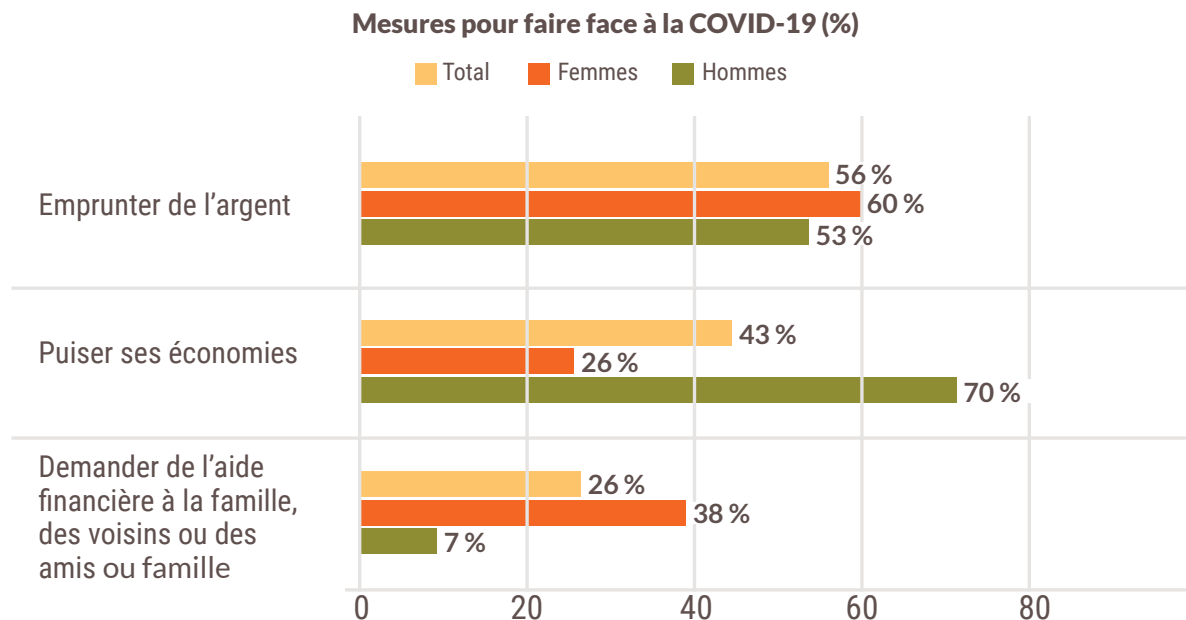
« Dans la distribution de subventions octroyées par le gouvernement, celle-ci n'est pas bien faite. En effet, dans mon quartier beaucoup de personnes n'ont pas pu bénéficier de cette aide alimentaire. Ceux qui en ont reçu, on redistribuait leur part avec leurs voisins. C'est le cas par exemple de mon père. Le chef de quartier ne l'avait pas recensé. C'est après des réclamations faites [...] qu'ils ont inscrit mon père sur la liste des bénéficiaires ».

Récupératrice à Mbeubeuss

⁸ Une personne faisant partie de l'échantillon et citoyenne d'un autre pays a dit avoir été stigmatisée et exclue dans la distribution d'aide alimentaire en raison d'être étrangère.

Stratégies de survie et adaptation

Hormis les économies puisées dans l'alimentation, 79 % des récupérateur·trice·s interrogé·e·s, pour faire face à la COVID-19, usent de stratégies de survie, lesquelles minent encore plus leurs capacités de redresser leurs moyens de subsistance.



Entre autres stratégies de maintien de leurs revenus, quelques récupérateur·trice·s consulté·e·s ont dit avoir tenté de négocier avec l'UCG la garantie d'accès aux matériaux qui arrivent à la décharge ou le stockage de leurs matériaux jusqu'à ce que les prix reviennent à leur niveau pré-crise. Or, il se trouvait que, pour la grande majorité des personnes interrogées, surtout les femmes qui travaillent à leur compte ou pour le compte d'autrui, ces options n'étaient pas faisables. Pour compléter leurs revenus, certaines d'entre elles ont cherché à diversifier leurs activités en vendant de l'eau et des aliments. Des initiatives d'auto-assistance usuelles si étendues, comme la tontine, n'étaient plus viables une fois que la perte de revenus empêchait les récupératrices de faire leurs contributions.

« Par ailleurs, la pandémie a rendu plus difficile non seulement notre travail mais aussi notre condition de vie car on n'arrive plus à joindre les deux bouts. Les gens se sont endettés parce qu'ils ne sont pas en mesure de payer ».

Récupérateur à Mbeubeuss



Ndeye Ba, 39 ans, membre de Bokk Diom, a commencé à travailler à Mbeubeuss il y a dix ans et prend soin de cinq personnes. Elle dit que par suite de la COVID-19, les récupératrice-eur-s dépendent beaucoup plus des acheteurs qui leur paient moins les matériaux récupérés et en retard en plus. Crédit photo : Marta Moreiras, 2020.

La reprise et au-delà : besoins et demandes des récupérateur·rice·s de déchets en emploi informel

La COVID 19 a anéanti en quelques mois plusieurs années d'efforts et de labeurs chez les récupérateur·rice·s de déchets et plus encore chez les femmes, qui ne pourront se reconstituer sans le soutien volontariste de l'État et des partenaires seuls capables d'endiguer la pauvreté galopante provoquée par cette pandémie.

Les récupérateur·rice·s de déchets, par leurs activités, contribuent immensément à l'environnement et au bien-être des dakariens.

Mais, à l'heure où la récupération est devenue une activité valorisante, les récupérateur·rice·s risquent d'être les perdants face à la nouvelle donne malgré le fait que ces travailleuse·eur·s ont su créer à travers cette activité des emplois qui font vivre plusieurs milliers de personnes. Aussi faudrait-il agir pour répondre aux besoins urgents des récupérateur·rice·s et créer des conditions favorables à la reconstitution, celle-ci devant être une partie intrinsèque et essentielle de la relance de l'économie post-COVID-19.

Au titre des mesures d'urgence voulues à Mbeubeuss, les récupérateur·rice·s demandent aux autorités locales et nationales de prendre en compte, en termes de soutien, les besoins urgents énoncés comme suit :

- Les mairies de Malika, de Keur Massar et de Tivaouane Peulh devraient fournir une aide alimentaire à l'intention des récupérateur·rice·s de Mbeubeuss durement touché·e·s par la pandémie.
- L'UCG devrait assurer aux récupérateur·rice·s l'accès à l'eau potable et à des toilettes mobiles.
- L'UGC devait revenir sur la décision unilatérale consistant à opérationnaliser la décharge la nuit dans la mesure où cela nuit aux récupérateur·rice·s, crée de l'insécurité et réduit considérablement les revenus des récupérateur·rice·s qui ne pourront pas suivre cette nouvelle formule.
- Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises devrait jouer un rôle d'arbitre dans la détermination des prix des matériaux comme le fer et le plastique, ce qui pourrait accroître, stabiliser et sécuriser les revenus des récupérateur·rice·s de déchets.

Le redressement des récupérateur·rice·s veut aussi que les autorités, en prenant les mesures adéquates, s'engagent à corriger la non-inclusion structurelle de ces travailleuse·eur·s et le manque de reconnaissance de leur rôle dans la gestion des déchets, ainsi que leur situation précaire qui menace leurs revenus et leur santé, et ce, dans le cadre d'un processus qui garantira leurs moyens de subsistance. Dans ce contexte, le projet PROMOGED doit être la réponse en faveur d'une meilleure organisation du travail des récupérateur·rice·s et non un subterfuge qui verra supprimer l'emploi des travailleuse·eur·s de l'informel, des milliers de récupérateur·rice·s à la décharge. En somme, la stratégie de redressement à poursuivre se compose des axes suivants :

- **Reconnaissance des récupérateur·rice·s de déchets en tant que travailleuse·eur·s essentiel·le·s et environnementaux dans le système de gestion des déchets.**
 - Le Code du Travail devrait comprendre la catégorie « travailleurs environnementaux ».
 - Il y a lieu de formaliser les relations entre les récupérateur·rice·s membres de Bokk Diom et l'UCG par la voie d'un accord qui définirait les responsabilités des parties à la décharge de Mbeubeuss et dans la mise en œuvre du PROMOGED, Bokk Diom étant reconnue en tant qu'interlocutrice principale des récupérateur·rice·s à Mbeubeuss.

- **Reconnaissance, promotion et valorisation du travail important des récupératrices à Mbeubeuss, qui ont su développer, par la récupération et le recyclage des déchets solides, une activité de subsistance et de résilience.**
 - Le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants devrait fournir des formations et accompagnement dans les techniques de transformation des produits locaux, le recyclage des matières plastiques et la mise en place des cours d'alphabétisation des femmes.
 - Le Ministère de la Micro-finance et de l'Économie Sociale et Solidaire devrait faciliter aux récupératrices l'accès au financement par la mise en place d'unités de transformation de produits locaux, et le recyclage des déchets (plastiques, organiques et tissus).
- **Mise en place des conditions d'une transition progressive afin que les récupérateur-eur-s qui souhaitent rester dans le secteur, et tout en préservant leurs moyens de subsistance, puissent venir à bénéficier de possibilités porteuses de moyens alternatifs de subsistance alignées sur le programme de gestion des déchets solides chapeauté par l'État.**
 - Le Ministère de l'Urbanisme, de Logement et de l'Hygiène Publique devrait former, encadrer et accompagner les récupérateur-eur-s dans les nouvelles techniques de gestion des déchets facilitant ainsi leur insertion dans les programmes et les projets de l'État.
 - Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, à travers la Direction du Financement Vert et du Partenariat (DVFP), devrait miser sur les collaborations techniques fonctionnelles vouées à la transformation des déchets et sur la formation à la caractérisation des déchets à l'intention des récupérateur-eur-s travaillant à la décharge de Mbeubeuss.
 - Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable devrait soutenir le projet communautaire de tri sélectif, de récupération et recyclage de Bokk Diom dans les communes de Malika et Keur Massar.
- **Accompagnement des récupérateur-eur-s, qui ne veulent plus être du secteur, sous forme de projets concrets, avec l'appui des partenaires financiers du PROMOGED (l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) et de l'Agence française pour le développement (AFD)), dans leur localité d'origine.**
 - Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural devrait les appuyer par la formation et la fourniture de l'équipement agricole.
 - La Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) devrait appuyer les femmes et les jeunes au retour dans leur région d'origine en leur assurant notamment équipement agricole et formation.
- **Prise en charge concrète de la santé des récupérateur-eur-s à la décharge de Mbeubeuss du fait du caractère dangereux de leur travail.**
 - Il convient d'obtenir auprès de l'UCG et des partenaires financiers la dotation en matériel de sécurité au travail (bottes, masques, gants et autres EPI).
 - Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, en reconnaissant le fait que les récupérateur-eur-s sont des prestataires de services essentiels, accorde de priorité à leur vaccination pour que les récupérateur-eur-s puissent diminuer leurs risques de travail.

La crise de la COVID-19 et l'économie informelle est un travail collaboratif entre le réseau mondial Femmes dans l'Emploi Informel: Globalisation et Organisation (WIEGO, par son acronyme en anglais) et des organisations partenaires locales représentant des travailleuse-eur-s de l'informel à 12 villes : Accra, Ghana ; Ahmedabad, Inde ; Bangkok, Thaïlande ; Dakar, Sénégal ; Dar es Salaam, Tanzanie ; Delhi, Inde ; Durban, Afrique du Sud ; Lima, Pérou ; Ville de Mexico, Mexique ; Pleven, Bulgarie ; New York, États-Unis ; et Tirupur, Inde, avec l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada. Cette étude longitudinale à méthodes mixtes comprend des enquêtes à des travailleuse-eur-s de l'informel et des entretiens semi-structurés avec des leaders de ces travailleuse-eur-s et d'autres informatrice-eur-s clé-e-s, menés par téléphone. La deuxième phase sera effectuée au cours du premier semestre de 2021. Pour de plus amples renseignements, visitez <https://www.wiego.org/etude-sur-la-crise-de-la-covid-19-et-leconomie-informelle>

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez wiego.org.

Bokk Diom, une organisation locale de récupératrice-eur-s de Mbeubeuss, est née d'une volonté affirmée dans les années 1990 pour lutter contre la stigmatisation, l'exclusion et la délinquance. À ce titre, Bokk Diom se fait le partenaire d'organisations et institutions (ENDA Graf, BIT, WIEGO, Autres terres de Belgique, la Mairie de Malika, entre autres) dans la mise en œuvre de projets et programmes visant à renforcer les capacités de ses membres, y compris les capacités institutionnelles de l'organisation, la prise en charge des questions de santé des récupératrice-eur-s et la lutte contre l'exploitation des enfants au travail. Actuellement, Bokk Diom compte environ un millier de membres et sa structure organisationnelle accueille une bonne représentation des femmes dans les instances décisionnelles.



Ce travail a été effectué à l'aide d'une subvention du **Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada (CRDI)**. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil de Gouverneurs.